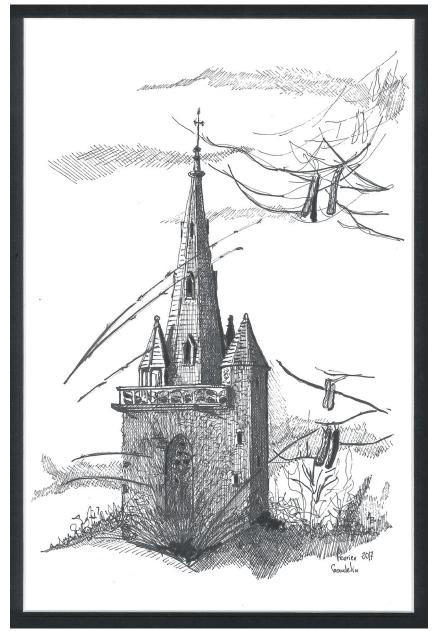
Commune Goudelin





La Chapelle de l'Isle par André BOULAIRE (Œuvre crée à l'occasion de l'exposition «*Pointes feutrées* » qui s'est déroulée à la Médiathèque L'Oiseau Lyre du 22 février au 11 mars 2017)

Ramassage des fagots pour le feu de joie de Notre Dame de l'Isle 2017.

Je remercie chaleureusement nos Goudelinais et notre Goudelinaise volontaires qui, une fois encore, participent à faire revivre un moment de notre histoire, en se transformant en fagotiers, pour cette occasion. Un grand merci aussi aux habitants des quartiers qui accueillent nos questeurs. Pensez à déposer vos fagots la veille au soir afin que personne ne soit oublié car le ramassage peut commencer de bonne heure et dans la bonne humeur.

Quartier de Rangaré :Bertrand ROUAULT et son fils AntoineBois de la Roche :Hervé COSSON et Anaïs CORBELTrévenou :Pascal HERVIOU et Pierre PHILIPPOTKérilis :Christian MORICE et Marcel SALLIOUNancoën :Denis JOURDEN et Alain GUYOMARDDrevez :Patrice DRILLET et Loïc REBOURS

Un repas sera servi à nos courageux questeurs et à notre questeuse à Fift'Isa le 8 juillet vers 13 heures.

Marie-Christine MARTIN, Déléguée au Patrimoine et au Tourisme



Edito

Chères Goudelinaises, chers Goudelinais,

En tant que citoyen français, cet été 2017 voit s'ouvrir une nouvelle page : un nouveau Président, un nouveau gouvernement... et une nouvelle façon de gouverner, chacun d'entre nous en jugera à l'aune de ses opinions.

Pour notre part en tant que Goudelinais, nous allons essayer de passer à la page suivante ; depuis janvier 2017 nous faisons partie d une nouvelle communauté de communes (Leff Armor Communauté).

Cette nouvelle collectivité représente (grosso modo) le doublement en terme de nombre de communes, de population, de budget, si on la compare à notre ancienne (CC Lanvollon Plouha).

Nous sommes totalement investis dans la mise en place de cette nouvelle entité, et nous veillons à ce que Goudelin profite au mieux des opportunités qu'offre ce changement.

Depuis janvier 2017, la compétence assainissement a été prise en charge par Leff Armor Communauté. Notre station d'épuration (indispensable pour la poursuite de nos projets de lotissement) est donc rétrocédée à la communauté de communes qui en assumera les charges de fonctionnement

Nous venons de réintégrer notre Mairie, restructurée, agrandie, mise aux normes (indispensable si nous voulons maintenir notre offre administrative).

Enfin, avec la réouverture de notre supérette, de notre café bar tabac, la bonne vitalité de nos autres commerces et services locaux, notre centre bourg retrouve son dynamisme d'antan.

Ces réalisations, le maintien à son bon niveau, de notre programme voirie, de notre service scolaire et périscolaire, la vigueur de nos associations, nous permet sans nul doute d'ouvrir cette nouvelle page avec sérénité et d'espérer y voir bientôt figurer lotissement et groupe scolaire.

Bonne vacances à tous.

Didier MORIN, Maire de Goudelin Responsable de la publication :

Didier MORIN

Rédaction:

Mairie de Goudelin

Conception et impression :

Imprimé en Côtes-d'Armor Guivarch l'imprimerie 02 96 79 87 77

22190 Plérin

Crédit photos :

Associations goudelinaises, Mairie de Goudelin Les Correspondants de Presse

Imprimé sur papier PEFC avec des encres végétales...

Le mot de la minorité du Conseil Municipal.

Printemps 2014 – Printemps 2017.

Nous voici maintenant à mi-mandat, beaucoup de projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation, et qu'il n'est pas facile de résumer en quelques lignes.

Les compte-rendus de Conseil municipal sont régulièrement communiqués par voie de presse et aussi par l'édition de livrets mis à votre disposition en mairie et chez les commerçants locaux.

Nous nous attacherons donc à partager avec vous plus particulièrement notre état d'esprit, ce que nous vivons au sein du Conseil en tant que « minorité » et comment nous le ressentons.

Il est évident, et nous avons déjà eu l'occasion de l'exprimer, que les nouvelles règles électorales instaurées en 2014, ne nous aident pas à remplir notre mission de façon pleinement satisfaisante.

En effet, à 4, il est difficile de répondre toujours présents à toutes les réunions, communales ou communautaires, particulièrement lorsque nous sommes sollicités ou avertis tardivement.

La majorité, (ou le maire et adjoints) décide seule des orientations politiques, budgétaires, des changements de cap, et c'est normal. Ce qui l'est moins, c'est bien souvent l'absence de débat au sein du Conseil, qui se résume à une séance d'informations et de validations de décisions déjà prises en amont. De toute manière, nous ne pouvons pas influer sur le cours des choses.

Le dernier exemple en date, et non le moindre, pour illustrer notre propos, s'est produit lors de la séance du 27 février dernier. Etait concerné le projet de construction d'une école publique neuve (projet inscrit dans le programme de la majorité pour cette mandature).

A cette date, depuis le début du mandat, aucune réunion pour en débattre n'avait eu lieu.

Dans les budgets successifs 2014, 2015, 2016, aucune ligne n'avait été ouverte.

Aussi, en lisant les documents de synthèse préparatoires au conseil, qui nous sont transmis quelques jours auparavant, nous découvrons avec surprise que le terrain prévu, acheté 140 000 € durant le mandat précédent, et situé rue de la Fontaine Pierre, ne convenait finalement plus.

Il était demandé soudainement aux élus municipaux de prendre

une délibération pour changer le lieu d'implantation de ce projet. Mais, le plus surprenant, c'est qu'on lisait aussi que la Communauté de Communes avait déjà été saisie de ce changement de lieu. Le Conseil Communautaire devait statuer le lendemain même (mardi 28 février) sur cette question (les projets des communes sont centralisés par la Communauté de Communes).

A nos questions, le Maire a répondu qu'il avait lui-même saisi la Communauté de Communes, et ce, courant décembre 2016. Il n'avait donc pas jugé opportun d'engager le moindre débat au sein du Conseil municipal, pourtant réuni à 3 reprises depuis décembre.

Dans ces conditions, et devant ce déni de démocratie, nous nous sommes abstenus de voter. Nous avons été suivis en cela, et pour les mêmes raisons, par deux conseillers de la majorité. Comprenez bien que nous n'avons pas voté contre le projet d'école, mais bien parce qu'il n'y a eu aucune discussion, aucun débat préalable sur cette question majeure. De la même façon, nous avons appris que le terrain initial serait converti en lotissement, ce dont la commune a certes besoin de se doter pour permettre son développement et répondre à la demande, mais là non plus, aucun débat, aucune information.

Nous le regrettons sincèrement.

En ce premier mois d'été, nous souhaitons la bienvenue aux estivants qui auront choisi de passer quelques jours de vacances à Goudelin.

L'offre de loisirs sur le territoire est très variée, et la commune peut s'enorgueillir d'avoir un patrimoine riche que les associations locales s'emploient à vous faire partager. Aussi, n'hésitez pas à répondre favorablement à leurs sollicitations.

Les sentiers de randonnée vous attendent aussi, permettant de découvrir la diversité rurale et les vallées de notre commune, gages de sérénité et d'apaisement...

A chacun, nous souhaitons un bel été.

Les membres de la minorité : Anne Yvette ILLIEN, Marie-Catherine LE BONHOMME, Mickaël GAUVAIN, Yvonnick KERRIEN.

Infos Mairie

Registre d'État civil au 20/06/2017

Naissances

12 janvier à Saint-Brieuc, CHANDEMERLE Louis

16 janvier à Sallanches, CADO Ywenn

29 janvier à Pabu, MAGINOT Timéo

10 février à Pabu, SÉRANDOUR Camille

21 février à Pabu, HENRY Lyna

23 février à Pabu, BOUETTÉ Soann

7 mars à Plérin-sur-mer, LE CAM Marceau

6 avril à Plérin-sur-mer, COLLIN Sofia

1er mai à Saint-Brieuc, LE CABELLEC Lenny

29 mai à Pabu, LE COQ Aléhyna

Mariage

3 juin, Pierre NORMANT et Emilie LEMÉE

Décès

2016

11 décembre, PESCHKA Peter, 61 ans, domicilié à Kerguen

9 janvier, LE BIANNIC Claudette née AUFFRET, 80 ans, domiciliée à Rangaré 8 mars, LE CADÉLEC Jean Claude, 61 ans, domicilié 3 rue de Kernilien 2 avril, DELCHAMBRE Yves, 73 ans, en son domicile, 7 lotissement de la Croix Rouge

7 avril, LE GOUX Emmanuel, 85 ans, domicilié 43 rue de Kérallec 12 juin, LE GOUX Georges, 70 ans, domicilé à Rangaré 19 juin, MORICE Gisèle née SOULIMAN, 68 ans, domiciliée 14 rue de Cornouaille

Le Conseil Municipal s'associe à la douleur de la famille suite au décès de Gisèle MORICE, épouse de Gildas MORICE, conseiller municipal de 2008 à 2014.

Nouveau personnel 2017



Deux nouveaux personnels sont arrivés au sein des services municipaux ce premier semestre 2017.

Clémence DUPUY est arrivée au mois de mars en tant que responsable du service enfance de la commune. A ce titre, elle encadre les 11 animateurs qui s'occupent des enfants des écoles publique et Notre Dame de l'Isle sur les différents temps d'accueils organisés par la commune : accueil de loisirs matin et soir, restauration scolaire le midi, accueil des groupes scolaires au sein de la bibliothèque le matin, temps d'activités périscolaires.

Agé de 33 ans, Clémence a fait ses études à Brest, puis a travaillé pendant 10 ans au sein de la communauté de communes de Guingamp, en tant qu'animatrice puis directrice.

Renan GUILLOUX est arrivé au mois de mai en tant qu'agent des services techniques. Agé de 22 ans, il a obtenu un bac professionnel à Pommerit-Jaudy, et revient d'un an en Belgique où il a travaillé au sein de l'entreprise EVRARD (vente de machines agricoles) à la maintenance des matériels. Passionné de moto et de mécanique en général, il va apprendre la diversité des tâches d'un employé municipal en participant l'ensemble des missions du service : entretien des bâtiments, des routes, des espaces verts.

Bienvenue à eux deux!

Infos pratiques

SERVICES MUNICIPAUX

> Mairie: 02 96 70 01 95
La Mairie sera fermée pour déménagement entre le 10 et le 15 juillet (sauf urgence).
La nouvelle Mairie ouvrira ses portes ce 17 juillet aux horaires habituels du mardi au vendredi:
9h - 12h30 / 14h - 17h30
Lundi et samedi:
9h - 12h30
L'inauguration officielle aura lieu le 16/09/17

> Agence postale

(fermée du 17 juillet au 15 août) Mardi, jeudi, vendredi : 9h – 12h30 Lundi : 14h – 17h30

En raison de l'intégration de l'agence postale aux locaux de la Mairie, les horaires sont susceptibles d'être modifiés à la rentrée.

> Médiathèque l'Oiseau Lyre

(fermée en août) Lundi et vendredi : 16h40 – 18h15 Mercredi : 10h – 12h / 15h – 17h Samedi : 10h – 12h

COMMERCES DU CENTRE BOURG

> Bar des sports

du lundi au dimanche : 7h — 19h30 prolongations jusqu'à 23h le vendredi et le samedi

> Boucherie – Charcuterie Crocq

du mardi au samedi : 7h30 – 12h30 / 16h – 19h

> Boulangerie O Pecher Mignon

du mardi au samedi:

7h – 13h / 15h30 – 19h30 le dimanche : 7h – 13h

> Coiffure Le Calvez Virginie

du lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h – 18h30 le samedi :

9h – 17h

> Mix Coiffure

du mardi au samedi : 9h – 12h / 14h – 19h

> Restaurant - Pub Fift'Isa

le lundi : 7h30 – 14h du mardi au vendredi : 7h30 – 15h / 17h – 19h le samedi : 12h – 23h

> Supérette « Vival Goudelin»

du mardi au samedi : 08:30 - 12:30 / 15:00 - 19:30 le dimanche : 09h00 - 12h30

SANTÉ

> Pharmacie Chaudron

le lundi : 14h30 - 19h du mardi au samedi : 9h - 12h30 / 14h - 19h et le samedi : 9h - 12h30

> Médecin, Docteur LABAT, rue de Kerallec : 02 96 70 06 41

> Cabinet infirmier,

Yolande QUINTIN et Karine PHILIPPOT, Salud Nenez : 02 96 70 10 65

> Cabinet de kinésithérapie, 1 rue de la Croix Rouge,

02 96 65 39 38

TAXIS

> Taxi St-Georges : 02 96 65 37 85 > Taxi du Goëlo : 02 96 22 45 90

EN AUTO...

A GOUDELIN!!!

Il suffit souvent de peu de choses ou habitudes et réflexes pour encore mieux vivre ensemble surtout en terme de comportement au volant... ou pas! En effet, pourquoi respecter à tous prix la limitation quant il y a de nombreux enfants (ou autres) sur les trottoirs aux comportements imprévisibles?

J'adapte ma vitesse aux risques potentiels : je lève encore plus le pied. Sur les places « arrêt minute » ou celles pouvant empêcher un plus grand nombre de rotations de véhicules alimentant les commerces... il s'agit juste de bon sens.

Pensons aussi à ne pas gêner nos voisins en s'accaparant des places de stationnement sur la voie publique, devenant ainsi « des voitures tampons ».

« Bon sang de bon sens », nous avons encore la chance d'avoir des jambes plutôt que des roues.

Autre exemple, pourquoi forcer le passage lorsqu'on n'est pas prioritaire, souvent en accélérant comme au départ d'un grand prix de F1 ? Bref, voilà quelques exemples simples (vous en avez certainement encore beaucoup d'autres).

Enfin et surtout, n'oublions pas d'être courtois et souriant !! Allez, bonne route !!

Gérald CORLAY, Adjoint délégué aux affaires rurales, à la voirie et aux finances

Élagage & fibre optique

Tout d'abord, nous vous rappelons qu'il existe une réglementation relative au respect des distances pour planter des arbres ou des haies. Par ailleurs, lors de la pousse des arbres et des végétaux, il faut élaguer pour assurer leur entretien régulier et sécuriser les infrastructures, le voisinage et les usagers des alentours. La réglementation de l'élagage vise notamment à prévenir différents risques liés aux arbres :

- chutes d'arbres et de branches sur les véhicules et personnes empruntant les voies de communication;
- manque de visibilité suffisante pour le voisinage ou pour le réseau routier;
- dysfonctionnement des infrastructures comme les lignes aériennes téléphoniques et électriques ou l'interruption d'une voie de circulation.

C'est sur ce dernier point que nous souhaitons insister. En effet, le syndicat mixte public Megalis Bretagne Très Haut Débit, va démarrer le déploiement de la fibre optique sur notre commune au printemps prochain.

Les câbles de fibre optique seront déployés sur notre commune, dans les infrastructures souterraines (les fourreaux) quand ils existent, sur les poteaux téléphoniques ou électriques.

Le déploiement des câbles sur ces poteaux, s'effectuera à partir l'année 2018, dès lors que les infrastructures aériennes seront facilement accessibles. Pour cela, les abords (talus et arbres) voisins des lignes aériennes devront absolument être élagués avant le tirage des câbles.

Pour le bon déploiement de la fibre optique, il est impératif que les riverains de lignes aériennes procèdent à l'élagage de leurs arbres et talus.

Tapages diurnes et nocturnes



Depuis l'apparition du décret du 5 mai 1988 relatif aux règles propres à préserver la santé de l'homme contre les bruits de voisinage, vous n'avez pas le droit d'importuner vos voisins, pas plus le jour que la nuit.

Pour les Côtes d'Armor, l'arrêté préfectoral du 27 février 1990 fixe les horaires.

Article 4 : bricolage et jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, tronçonneuse, perceuse) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- en jour ouvrable : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 :
- le dimanche et les jours fériés: de 10h00 à midi.

Article 4 bis: bruits familiers

Les habitants doivent aussi prendre toutes les précautions possibles pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de leur logement (radio, TV, instruments de musique).

Article 5 : animaux

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Divagation des animaux domestiques, propreté et cadre de vie

Il est rappelé que la divagation des animaux domestiques est formellement interdite (article L. 211-19-1 du Code rural).

Le chien

Hormis l'hypothèse d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, le chien est considéré comme en état de divagation lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant cent mètres [article L. 211-23 du Code rural].

Le chat

Le chat est considéré comme en état de divagation lorsqu'il est trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qu'il n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci. De même, le chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui est considéré comme en état de divagation (article L. 211-23 du Code rural). Afin d'éviter la prolifération des chats abandonnés, il est vivement recommandé de faire procéder à la castration de votre animal ainsi qu'à sa vaccination contre la rage et la leucose.

Informations complémentaires :

La commune a adhéré au service de «Chenil Service», pour assurer la capture des animaux, aussi il serait regrettable que les particuliers soient amenés à supporter des frais de récupération de leur animal (qui peuvent être majorés des frais de soins, de vaccins etc...). Par ailleurs, l'arrêté municipal du 27/09/2013 vient préciser dans son article 7 que les propriétaires doivent assurer le ramassage des déjections de leur animal et le nettoyage de toute trace ou souillure en résultant laissée dans les lieux publics. Il est également rappelé que la responsabilité civile des propriétaires peut être mise en cause à la suite d'accidents provoqués par leurs animaux.

Réglementation sur les feux

L'arrêté préfectoral du 9 juillet 2012 réglemente l'usage du feu dans les Côtes d'Armor.

Les particuliers ont une interdiction permanente de brûler des déchets verts dans leur jardin et aucune dérogation ne peut être accordée.

Article 5 : Brûlage des déchets verts, UNE PRATIQUE POLLUANTE INTERDITE

« Les déchets verts sont définis comme étant les éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille ou de l'arrachage de haies, d'arbres, d'arbustes, de débroussaillement et d'autres pratiques similaires. Le brûlage de ces déchets est interdit en tout lieu toute l'année qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage. ».

DES SOLUTIONS EXISTENT pour valoriser ses déchets verts : COMPOSTAGE, BROYAGE, PAILLAGE, COLLECTE EN DÉCHETTERIE.

Article 6 : Brûlage des déchets verts agricoles

Le brûlage des déchets verts produits par les exploitants agricoles sont soumis aux dispositions suivantes :

1 – Incinération des végétaux sur pied, herbes et broussailles (Ecobuage et brûlage dirigé)

L'usage du feu dans le but de brûler des végétaux sur pied, herbes et broussailles est interdit en tout temps.

2 – Incinération de végétaux coupés (produits de taille, d'élagage, d'émondage, ...)

Une valorisation de ces produits par une filière bois énergie locale devra être privilégiée.

A défaut, l'incinération est soumise à autorisation écrite préalable du Maire et les dispositions ci-après seront obligatoirement applicables.

L'usage du feu pour les seuls propriétaires et ayants droit dans le but de brûler des végétaux coupés et entassés peut être autorisé dans les conditions suivantes :

- Les sites d'incinération doivent être accessibles en tous temps aux véhicules incendie,
- Les distances minimales suivantes doivent être respectées :
- 100 mètres pour les routes et voies publiques,
- 50 mètres pour les habitations
- Il doit exister à proximité du foyer une prise d'arrosage ou une réserve d'eau de 200 litres au moins, reliée à un dispositif d'arrosage permettant de mettre l'eau sous pression,
- Un espace de 5 mètres autour de chaque entassement de végétaux à incinérer doit être démuni de toute végétation,
- Les foyers doivent rester sous surveillance constante et être noyés en fin de journée. Le recouvrement par de la terre est interdit.

Patrimoine

et tourisme

Fête de la musique : l'édition 2017 a eu lieu le 24 juin dernier.



La commune remercie les deux bars de Goudelin, pour l'organisation de l'évènement, les deux orchestres avec la participation des jeunes musiciens de l'école de musique de Lanvollon pour leur participation. Rendez-vous est pris pour reconduire cet évènement en 2018!

Marché de Noël 2016

La Mairie de Goudelin remercie tous les artisans et associations qui ont participé à cette manifestation, les bénévoles qui se sont joints au démontage des tonnelles, le centre équestre de Goudelin qui anime les balades dans nos ruelles avec beaucoup d'entrain. Notre prochain marché de Noel se déroulera le samedi 16 décembre !

Maisons Fleuries 2017

Comme chaque année, à l'occasion du « concours des Maisons Fleuries », nous avons sollicité nos Goudelinais et Goudelinaises pour participer à l'embellissement de notre commune. Nous félicitons chaleureusement les participants pour leur implication dans notre quotidien et nous les remercierons lors de la cérémonie de remise des prix qui se déroulera le dimanche 10 septembre à 11 heures.

Marie-Christine MARTIN Déléguée au Patrimoine et au Tourisme





MÉDIATHÈQUE

L'oiseau

Les expositions permanentes qui se tiennent désormais depuis 2015 à la Médiathèque l'Oiseau Lyre, ayant commencé en septembre, arrivent en fin de saison.

Saison 2016/2017 qui s'est encore déroulée sous les meilleurs auspices. Les vernissages ont été, plusieurs fois, honorés par la présence d'officiels, Bernard CONAN vice-président de notre nouvelle communauté Leff Armor Communauté, de nombreux artistes amateurs mais non dénués de talent et d'artistes peintres côtés.

Certains artistes ont eu tellement de visiteurs, que ceux-ci ont quelque peu «dérangé» en se présentant en dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque, occasionnant bien malgré eux, certaines gênes durant la présence des enfants avec leurs accompagnateurs ou encore le personnel de nettoyage... Pardon à nouveau et cela ne devrait plus se produire grâce à l'affiche apposée à l'entrée...

L'exposition de Mai intitulée «Tendresse animale» d'OXANA MUSTAFINA, artiste d'origine russe, venue en voisine puisqu'elle est de Grâces, a eu beaucoup de succès et nous aurions souhaité jouer les prolongations une semaine de plus mais Oxana était attendue pour de nouvelles aventures...

Lyre

Je vous rappelle d'ailleurs, que lors des expositions, les artistes animent des permanences les samedis après-midi de 15H à 17H30. Oxana n'a pas failli à cette tradition et les enfants, durant les 4 permanences, se sont adonnés à la peinture sous la direction de notre artiste, qui leur avait fourni gratuitement des toiles. Vous imaginez sans peine la fierté de chacun repartant avec son «oeuvre»...

L'enfant du pays DANIEL MORICE qui fut l'un des premiers à exposer à Goudelin en 2015 (et c'était pour lui aussi, une première fois), a beaucoup évolué depuis!

En 2016, il a exposé au Moulin de Blanchardeau (grand succès encore) et depuis, il a le plaisir de transmettre son savoir à ses élèves, hommes et femmes adultes et lorsque Daniel a proposé d'accrocher leurs toiles pour vous faire partager leur aventure commune, c'est sans aucune hésitation que j'ai accepté et le succès rencontré n'a fait que confirmer que j'avais eu raison. L'expo est donc prolongée tout le mois de juillet.

En Août fermeture de notre Médiathèque pour un mois de repos bien mérité !!! Et nous allons reprendre notre activité, en Septembre, avec une super exposition qui marquera dignement les DIX ANS DE NOTRE MEDIATHEQUE L'OISEAU LYRE»...

Ils ont commencé après les vacances de Noël, à oeuvrer pour vous offrir une magnifique exposition sous la houlette de Clémence (responsable du service enfance) et les animateurs et la bonne volonté de nos chères têtes brunes et blondes... Merci aussi à Francette notre 1^{re} Adjointe et responsable de la petite enfance. Un appel est également lancé auprès de nos artistes peintres Goudelinais dont certains, par le passé, ont déjà exposé en nos murs et cet anniversaire est, à mon sens, la meilleure occasion de les réinviter; j'espère qu'ils seront nombreux à répondre à l'appel pour votre plaisir, chères Goudelinaises, chers Goudelinais...

Et bien sûr, vous pouvez toujours trouver un très grand choix de lectures au sein de la bibliothèque, renouvelées régulièrement avec des auteurs très en vogue mais aussi des talents régionaux. Un rayon dédié uniquement à la Bretagne vient de voir le jour ainsi qu'une nouvelle disposition du classement.

Je souhaite à tous un bel été et rendezvous à la rentrée de Septembre.



Martine MILON, Adjointe à la culture et aux affaires sociales.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE AU PUBLIC

LUNDIS et VENDREDIS de 16H45 à 18H15

MERCREDIS de 10H à 12H et 15H à 17H

SAMEDIS de 10H à 12H

Les SAMEDIS après-midi étant réservés aux artistes pour les permanences.

FERMETURE AU MOIS D'AOUT



Politique

des déchets

Cela fait maintenant 8 mois que les tournées alternées bac jaune et poubelle grise sont en place sur le territoire.

Chacun d'entre nous a pu s'habituer désormais à ce ramassage qui, en terme de valorisation des déchets recyclables, est un vrai succès.

Ce succès est bien l'affaire de tous et je vous remercie de votre démarche citoyenne qui démontre bien aujourd'hui l'intérêt porté à l'environnement.

Les points éco sont maintenus sur la commune pour la collecte du verre et des textiles.

Celui de la route de Tressignaux collecte encore les plastiques et carton, cependant nous y observons régulièrement des dépôts sauvages en dehors des containers, gérés au quotidien par le personnel communal, ce qui n'est pas acceptable aujourd'hui.

J'en appelle donc à une citoyenneté exemplaire comme vous savez le démontrer pour le porte à porte.



Si vous ne l'avez pas, le calendrier des tournées est disponible en Mairie, soyez vigilants sur les reports des jours fériés qui y figurent.

Sacs jaunes pour les résidences secondaires et bacs jaunes sont disponibles au SMITOM de Launay-Lantic (Tél 02 96 74 14 64 du lundi au vendredi de 9h à 13h).

Je vous invite aussi à vous connecter au site http://www.smitom-launay-lantic. com/ sur lequel vous trouverez de nombreuses informations et pourrez aussi consulter les jours de collecte.



Francette Le Garff-Truhaud, 8° vice-présidente de Leff Armor Communauté, déléguée au SMITOM

Collecte des poubelles entre 5h et 14h.

Je pense à sortir mon bac la veille au soir.

		JUILLET	AOÛT					
1	s	Thierry	1	М	Alphonse			
2	D	Martinien	2	М	Julien Eymard			
3	L	Thomas 27	3	J	Lydie (
4	М	Florent	4	٧	Jean-M. Vianney			
5	М	Antoine	5	s	Abel			
6	J	Mariette ⇒	6	D	Transfiguration			
7	٧	Raoul 7			Gaétan 32			
8	s	Thibault	8	М	Dominique			
9	D	Amandine	9	М	Amour			
10	L	Ulrich 28	J	Laurent 😜				
11	М	Benoît	11	٧	Claire			
12	М	Olivier	12	s	Clarisse			
13	J	Henri et Joël 🔷	13	D	Hippolyte			
14	٧	Fête Nationale	14	L	Evrard 33			
15	S	Donald	15	М	Assomption			
16	D	ND Mt Carmel	16	М	Armel			
17	L	Charlotte 29	17	J	Hyacinthe 💨			
18	М	Frédéric	18	٧	Hélène			
19	М	Arsène	19	s	Jean Eudes			
20	J	Marina ⇒	20	D	Bernard			
21	٧	Victor	21	L	Christophe 34			
22	s	Marie Madeleine	22	М	Fabrice			
23	D	Brigitte	23	M	Rose de Lima			
24	L	Christine 30	24	J	Barthélémy 😜			
25	М	Jacques	25	٧	Louis			
26	М	Anne,Joachim .	26	S	Natacha			
27	J	Nathalie —	27	D	Monique			
28	٧	Samson	28	L	Augustin 35			
29	s	Marthe	29	29 M Sabine				
30	D	Juliette	30	М	Fiacre			
31	L	Ignace de L. 31	31	J	Aristide ************************************			





Le programme d'entretien via la reprise des enrobés est réalisé via un marché public soumis à l'appel d'offres. Il contient 2 tranches :

• la tranche ferme, qui sera réalisée, et qui porte sur les lieux-dits suivants :

Les travaux seront réalisés entre septembre et octobre 2017.

- Le Briedelec
- Le Gollot
- Saint David
- Kerguen à Porz Trevenou
- Scaouët
- Pen An Guer
- Lannec
- Moulin de Taviou

- la tranche conditionnelle, qui sera réalisée en fonction des tarifs des entreprises qui auront répondu à l'appel d'offre, et qui porte sur les lieuxdits suivants :
 - Le Gueudet
 - Le Falès



Gérald Corlay, Adjoint délégué aux affaires rurales, à la voirie et aux finances

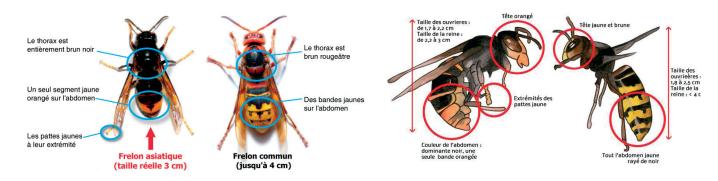
En parallèle sont menés des travaux d'entretien en Point à Temps Automatique, pour lequel un contrat a été signé avec le Conseil Départemental pour les faire, et dont les routes reprises sont signalées en mauve sur la carte.





Le frelon asiatique ou Vespa velutina :

une espèce invasive, classée nuisible par l'UE en juin 2016



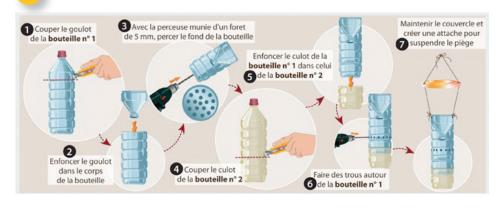
La présence du frelon asiatique dans les Côtes d'Armor depuis 2010, engendre des risques concernant leur présence pour les apiculteurs, l'agriculture, la santé et l'équilibre de la biodiversité. Pour limiter sa propagation, il est important que les particuliers disposent des pièges à son intention dans leur jardin.

La lutte contre le frelon asiatique, qui n'a en Europe aucun prédateur ou régulateur naturel, vise essentiellement :

- à piéger les femelles fondatrices (celles qui vont reconstruire ailleurs un autre nid) pendant leurs périodes de forte circulation;
- à éviter de piéger trop d'autres insectes utiles, en particulier les abeilles.

Cette fiche pratique vous explique comment fabriquer un piège à frelons asiatiques, en suivant les recommandations des organismes compétents dans la lutte contre cet insecte classé nuisible.

Fabriquez votre piège à frelons asiatiques



Note pour l'étape 6 : Pour donner aux autres espèces que les frelons une chance de s'échapper, faites des trous avec un foret de 6 mm tout autour de la bouteille n° 1. Note pour l'étape 7: le couvercle sert à éviter que l'eau de pluie tombe dans le piège et rende l'appât moins efficace.

2 Utilisez un appât sélectif pour attirer les frelons asiatiques

Versez un appât le plus sélectif possible dans la bouteille par le haut : le but est de piéger autant que possible seulement les frelons asiatiques et surtout pas les abeilles.

L'appât sélectif le plus efficace se compose de :

- un quart de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur;
- un demi-volume de bière brune ;
- un quart de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles).
- Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.

Note : lorsqu'un ou deux frelons seront pris au piège, ils émettront des signaux de détresse attirant les autres frelons alentour.

Utilisez les pièges à frelons asiatiques aux bonnes périodes

Afin de piéger sélectivement le frelon asiatique, ne mettez vos pièges en place que pendant deux périodes bien précises, afin d'éviter que trop d'insectes autres que des frelons asiatiques ne soient piégés :

- du 1^{er} février au 15 avril, période où le frelon asiatique sort d'hibernation;
- et du 15 octobre à la fin novembre. Placez le ou les pièges à frelons asiatiques selon la taille de votre jardin, en hauteur, par exemple dans un arbre et en dehors des endroits assidûment fréquentés : terrasse, entrée de la maison, terrain de jeux des enfants...

Débarrassez-vous du piège rempli de frelons

Au bout d'un moment, votre piège est saturé de frelons et ne fonctionne plus. Cependant certains frelons peuvent être encore vivants à l'intérieur. Prenez des précautions pour vous débarrasser de ce piège :

Placez le piège dans un seau ou une bassine et remplissez le piège et le récipient avec de l'eau pour noyer les frelons. Attendez 24 heures, mettez le piège à la poubelle et remplacez-le par un autre si besoin.

Faites détruire les nids de frelons asiatiques

Si votre piège se remplit de nombreux frelons, il y a sans doute un nid près de chez vous. Ne vous aventurez en aucun cas à le rechercher, encore moins à tenter de le détruire, le danger de se faire piquer est trop grand : une seule piqûre peut entraîner un grave choc anaphylactique chez une personne allergique.

Renseignez-vous à la mairie pour obtenir les coordonnées de professionnels qui interviennent dans votre région. Faites appel exclusivement à ces professionnels (les frais sont à votre charge).

À savoir : la destruction des nids de frelons n'est pas obligatoire, mais si vous n'y avez pas procédé, vous seriez tenu pour responsable si quelqu'un se faisait piquer.

Merci à Jean Yves d'être venu apporter aux enfants toutes les informations sur les frelons asiatiques et leur piégeage. Chacun est reparti avec son piège et la bonne recette pour les attirer. Jean-Yves GUILLOUET, technicien environnement de Leff Armor Communauté, est intervenu dans le cadre des TAP avec le groupe d'Isabelle GARLANTEZEC qui réalisait des pièges à frelons.



Groupe patrimoine

PATRIMOINE DE GOUDELIN

Le 24 avril 2017, un groupe de personnes intéressées par l'histoire de Goudelin a informé le Conseil Municipal de ses initiatives et réalisations récentes. Il a aussi présenté différents projets destinés à rassembler et conserver l'information sur le patrimoine historique ainsi que les traditions de la commune en vue de la transmettre, aussi largement que possible, vers la population de Goudelin.

TROIS LIVRETS ILLUSTRÉS SUR L'HISTOIRE DE GOUDELIN

Constitué fin 2015, le Groupe Patrimoine s'est formé spontanément à l'initiative de quelques Goudelinais passionnés par l'histoire et les traditions de notre commune. Il s'est donné pour objectif de rassembler et transmettre aux habitants de la commune l'information disponible à ce sujet. Plusieurs publications, accessibles au grand public, sont aujourd'hui disponibles.

GOUDELIN D'ANTAN — A TRAVERS LA CARTE POSTALE DES ANNÉES 1900

Ce premier livret retrace différents volets de la vie rurale au début du XXème siècle : l'habillement, les ateliers de couture, les coins typiques du bourg, les lieux de culte, les écoles, les marchés, ...



GOUDELIN D'ANTAN — LIEUX DE VIE ET MÉTIERS AU DÉBUT DES ANNÉES 1900

Le second livret s'attache de manière plus spécifique à décrire l'ambiance

et la vitalité des nombreux cafés et commerces de cette époque ainsi que la présence au cœur de notre village de nombreux des métiers emblématiques : meunier, boulanger, menuisier, forgeron, sabotier, musicien, ...



GOUDELIN D'ANTAN — SUR LA TRACE DES PREMIERS HABITANTS

Dernier en date, ce livret évoque le passé préhistorique de la commune. Elle a été occupée par ses premiers habitants, dès le néolithique, il y a environ 7000 ans. Elle a aussi connu une longue période gallo-romaine dont plusieurs sites d'occupation ont été identifiés. Partant de ces éléments le livret évoque le mode de vie des premiers habitants : chasse, tissage, agriculture, habitat,... et précise les principaux sites de découverte.



DE NOMBREUX AUTRES CHANTIERS SUR L'HISTOIRE ET LE PATRIMOINE

Plusieurs chantiers sont en cours. Ils visent à collecter, structurer et porter l'information vers le plus grand nombre via différents modes de transmission.

LIVRET EN PRÉPARATION

Dans la ligne des livrets consacrés à « Goudelin d'antan », un document est en cours de rédaction sur le thème de l'évolution de la vie rurale sur notre territoire depuis la moitié du XIX^e siècle jusqu'à l'époque contemporaine. On évoque notamment l'importance de la culture du lin et du tissage ainsi que les mutations dues à la mécanisation progressive de l'agriculture. Tous les documents susceptibles d'illustrer cette période de la vie de notre commune (photos, actes de fermages, cartes postales, témoignages, ...). sont les bienvenus. Ils peuvent être transmis à l'adresse électronique suivante rhumeur.mp@wanadoo.fr ou via la Mairie qui est en contact régulier avec le groupe patrimoine.

TÉMOIGNAGES FILMÉS

Le groupe patrimoine de Goudelin a également entrepris de collecter des témoignages auprès des anciens de la commune. Un premier film a été réalisé. Il évoque principalement la gare de Goudelin et le train qui traversait la commune pour se rendre à Guingamp venant de Plouha. Peu de gens savent en effet qu'il y avait une gare à hauteur de la Chapelle de l'Isle et une halte facultative du petit train à Rangaré. C'est avec beaucoup d'émotion que plusieurs anciens nous font partager leurs souvenirs de cette période d'avant-guerre. Dans le prolongement de ce premier recueil de témoignages, le groupe projette une démarche similaire sur la fête des fleurs. Toute information à ce sujet serait bienvenue: photos, diapositives, films....

INVENTAIRE DES ROUTOIRS ET LAVOIRS

Au XIX^e siècle, la culture du lin était très présente sur le territoire. Pratiquement toutes les familles pratiquaient le filage du lin comme activité complémentaire à celle de la ferme. En 1836, on dénombrait plus de 500 filandières

à Goudelin. Cette importante activité requérait la présence de routoirs pour le rouissage du lin. C'est la raison pour laquelle ceux-ci étaient très nombreux mais ont progressivement disparu sous la pression de la concurrence des sites industriels mécanisés. On trouve aussi de nombreux anciens lavoirs qui datent de l'époque où l'eau courante ne parvenait pas dans les maisons individuelles. Jusque dans les années 60, on allait donc porter son linge au lavoir. Aujourd'hui on trouve la trace d'une trentaine de ceux-ci dont certains pourraient être agréablement réhabilités en les intégrant dans un circuit de randonnée.

ANIMATION DES SENTIERS DE RANDONNÉE

Trois circuits de randonnée sont en gestation avec le soutien de la Mairie. En circulant sur notre territoire on pourra découvrir des endroits inédits à propos desquels le groupe patrimoine envisage d'apporter un soutien d'animation par la rédaction de livrets d'accompagnement.

SITE INTERNET ET BASE DE DONNÉE DOCUMENTAIRE VIRTUELLE

Le groupe patrimoine a été sollicité par la Mairie pour alimenter le nouveau site internet de la commune pour ce qui concerne le volet historique et patrimonial. Par ailleurs, la Mairie se propose de mettre à disposition du groupe un espace de stockage virtuel de manière à faciliter le stockage d'images et de films et, ultérieurement, permettre un accès public à cette information.

AUTRES PROJETS

D'autres projets à caractère éducatif et culturel sont en cours de gestation en collaboration avec la Mairie. Enfin, un certain nombre d'actions tournées vers la population de Goudelin sont envisagées afin de faire partager la richesse de notre histoire et notre patrimoine.



COMMENT VOUS PROCURER UN DES LIVRETS « GOUDELIN D'ANTAN » ?

Largement documentés et illustrés, les livrets sont vendus au prix unitaire de 12€pour les éditions 1 et 2 et de 14€ pour l'édition consacrée aux premiers habitants de Goudelin. A chaque vente, un euro revient à l'entretien de la chapelle N.D. de l'Isle.

Pour vous procurer ce ou ces livrets, il vous suffit d'appeler au : 02 96 65 37 19

COMMENT PARTICIPER OU REJOINDRE LE GROUPE DE TRAVAIL ?

Le groupe patrimoine de Goudelin est ouvert à toutes et à tous. Il est à la recherche de contributions bénévoles, de témoignages, de documents...

Si cela vous intéresse n'hésitez pas à manifester votre intérêt auprès de la Mairie ou encore solliciter directement un des membres du groupe dont le nom est repris ci-dessous :

Bernard Derrien, Yves Carzunel, Gérard Brichet, Michèle Burlot, Yvon Le Bonhomme, Martine Milon, Gilbert Lariven, Patrick Rhumeur, Roland Saintrond, Yves Morice

INITIATIVES DANS LE CADRE DE LA COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE 14-18

LIVRET CONSACRÉ AUX POILUS DE GOUDELIN 1914-1918

Vous pouvez vous procurer au domicile de Jean Paul Droniou un livret très détaillé de 60 pages intitulé « Honneurs aux poilus de Goudelin 1914-1918 ». [photo 4]



PROJET D'EXPOSITION POUR 2018

Dans le cadre du centenaire de la fin de la première guerre mondiale une exposition est envisagée à Goudelin en novembre 2018. Elle a notamment pour objectif de rendre hommage aux 110 soldats de la commune de Goudelin, morts au combat, sur les 400 engagés au cours des quatre années de guerre.

COMMENT POUVEZ-VOUS CONTRIBUER À LA RÉUSSITE DE CET ÉVÉNEMENT ?

Votre aide est sollicitée pour rendre hommage à ces hommes courageux de notre commune. Nous aimerions en particulier mettre un visage sur le nom de chaque combattant et, en particulier, celui de ceux qui ont laissé la vie dans ce terrible conflit.

Dans chaque famille de Goudelin, il existe des photos ainsi que des témoignages écrits de cette période douloureuse de notre histoire : des lettres, des cartes postales, des documents officiels,

Vous pouvez déposer une copie de ces documents au secrétariat de la mairie dans une enveloppe à votre nom ou encore transmettre ceuxci par voie électronique à l'adresse suivante : jpdroniou.22@free ou rhumeur.mp@wanadoo.fr





Encore une année qui s'achève... Riche de souvenirs dans la tête des enfants



CLASSE DE NEIGE

Le moment fort de l'année pour nos élèves de CM1 et CM2 fut la classe de neige. Elle a eu lieu la semaine du 22 au 28 janvier à Saint-Lary Soulan (dans les Pyrénées). Les enfants ont eu la chance de bénéficier d'une météo favorable et d'une belle neige. C'est donc dans des conditions favorables que les enfants ont appris à skier sur les pistes à hauteur de deux heures par jour. Au fil des différentes visites, les enfants ont découvert la faune et la flore de la région, y compris le fonctionnement d'une usine hydraulique et ont observé les machines à neige de la station. Les enfants ont également pu découvrir d'autres sports alpins : luge, balade en raquettes permettant par la même occasion de découvrir les traces d'animaux. Ce séjour a aussi été l'occasion d'apprendre à vivre ensemble. Avant le départ et aussi à leur retour, les élèves ont confectionné un dossier leur permettant de garder une mémoire de leur voyage.

Au mois de juin, ils ont aussi présenté les photos prises sur place afin de partager un peu plus leur séjour à leur famille. Les CM2 vont pouvoir ainsi quitter l'école primaire plein de beaux souvenirs en tête.

SPECTACLE DES « 3 CHARDONS »

Les classes de la PS au CE1 ont accueilli la compagnie des 3 chardons pour découvrir leur nouveau spectacle « Gigote et le dragon » le mercredi 1 mars. Un succès comme les années passées.

CIRQUE POUR LES CP-CE1 ET LES CE2 CM1

Dans le cadre du projet cirque de ces deux classes, les élèves se sont rendus au Carré Magique à Lannion pour un spectacle moderne de cirque. Sur scène, trois artistes : deux acrobates et une pianiste nous ont emmenés dans leur univers. Au programme jonglage et acrobaties dans un décor très épuré. Ce spectacle a émerveillé tous les enfants.

Au mois de juin, les deux classes se sont rendues au centre équestre du Gollot à Goudelin où les élèves ont pu faire différents ateliers : promenade en calèche, soins des animaux, voltige, ... Les enfants ont beaucoup apprécié ce moment.

CLASSE EN RÉSIDENCE AU COLLÈGE

Comme chaque année, la classe de M. MERRIEN s'est rendue au collège Jacques Prévert pour une journée de découverte du collège. Le but étant de permettre aux élèves de désacraliser ce lieu et mieux appréhender cet espace qui sera leur quotidien à la rentrée prochaine.

TOUTES VOILES DEHORS

Les deux journées de voile dont les élèves de CM ont bénéficié à l'automne leur permettent de participer à la journée « Toutes voiles dehors » fin juin. Il s'agit d'une rencontre inter-classes permettant aux élèves de réinvestir leurs acquis autour d'activités terrestres et aquatiques.

DÉCOUVERTE DU MILIEU MARIN

Les classes de PS-MS et GS-CP se sont rendus fin juin à la réserve Lapicque de Ploubazlannec. Hélena l'animatrice des lieux a fait découvrir aux élèves l'estran à travers une pêche à pied : découverte des animaux marins, classification de ces animaux. Cette sortie a également permis aux élèves l'apprentissage du respect de la nature.









Il y a un an, j'arrivais à l'école Notre-Dame de l'Isle de Goudelin pour ma prise de fonction de chef d'établissement à la suite de M. David Lissillour, que je remercie au passage pour tout le travail accompli durant ces longues années.

Une année riche, riche de travail, riche de rencontres (enseignants, élèves, parents, associations...) et riche de projets pédagogiques vécus avec tous les élèves de l'école.

En effet, après une première partie d'année qui s'est achevée avec les fêtes tant attendues de Noël, les élèves se sont remis au travail dès le début de l'année 2017. Les élèves de Maternelles ont tout d'abord travaillé sur l'Epiphanie et la Galette des Rois qu'ils ont confectionnée en classe et partagée avec tous les camarades de l'école.



Le carnaval a également été l'occasion de passer un joli moment où tous les enfants, petits comme grands, se sont déguisés (princesses, chevaliers, footballeurs ou encore pirates) et ont défilé dans le bourg. La présence de nombreux parents, grandsparents et amis de l'école, témoigne de l'importance de vivre de tels instants de joie, de convivialité et de partage.



Différents aspects de la culture ont été mis à l'honneur dans cette deuxième moitié d'année scolaire. Les Maternelles et cycle 2 ont assisté au spectacle « Gigotte et le dragon » proposé par la compagnie Les 3 Chardons. « C'était chouette! » ont même rapporté les élèves de Moyenne Section. Ces mêmes élèves se sont également rendus à deux reprises au cinéma Les Korrigans de Guingamp dans le cadre de l'opération Cinécoles pour y voir de très beaux films d'animation comme « Les Espiègles » ou encore « Anina ».

La photo n'a pas été en reste non plus puisque les élèves de CM1-CM2 ont réalisé tout un projet sur plusieurs séances aboutissant à une très belle exposition intitulée « Nous les élèves de CM » à l'occasion des Portes Ouvertes de l'école.

Le chant aussi a tiré son épingle du jeu. Comme chaque année, les élèves de CM1-CM2 ont participé au concert Chœur d'Ecoles à la salle l'Hermine de Plouha devant plus de 300 personnes. Ce concert, réunissant près de 100 élèves des écoles de Plouha, Trégomeur et Goudelin sur scène, est toujours un moment fort apprécié des acteurs et des spectateurs.

Ces mêmes élèves de CM ont également travaillé avec les outils numériques (ordinateurs, tablettes...) afin de créer eux-mêmes des capsules vidéos pédagogiques sur des thèmes tels que la multiplication posée, les types de phrases, les polygones, les déterminants ou encore la géographie de la France. Une belle réussite tant l'investissement des élèves est important dans cette façon de travailler!

« Un esprit sain dans un corps sain » disait-il... Le sport n'a pas été en reste.



En effet, les élèves de la Grande Section au CE2 ont de leur côté pu bénéficier de tout un cycle de natation à la piscine de Guingamp. L'occasion pour eux de se familiariser avec le milieu aquatique ou de se perfectionner aux techniques de nage.

De leur côté, les classes de CE et de CM ont pu bénéficier de tout un cycle football proposé par le District22 de football. Sous la houlette de Paul ou d'Yvan, les élèves ont abordé cette activité sous l'angle du jeu et de la maîtrise du ballon au pied. Pas toujours facile pour tous les élèves... Les éclats de rire des camarades ont été fréquents!!!



Pour clôturer cette année, chaque cycle a pu participer à des rencontres sportives avec les différentes écoles catholiques du secteur (Plouagat, Plélo, Lanvollon,



Plouvara). Les cycles 1 et les cycles 2 (plus de 130 enfants à chaque fois) se sont retrouvés à l'école Notre-Dame de l'Isle autour des thèmes « le sport et les jeux » et « La tête et les jambes ». Des journées à chaque fois très appréciées par les enfants, les enseignants et les parents accompagnateurs. Les cycles 3 quant à eux se sont rendus à Plouagat pour une journée totalement sportive! Le mölky, le trésor des pirates et la balle américaine n'ont plus aucun secret pour eux. Des journées où les enfants ont toujours autant plaisir à aller à la rencontre des autres. Une vraie réussite!

Enfin, les projets de fin d'année sont venus égayer encore un peu plus cette fin d'année scolaire. Les élèves de Maternelles ont alors pu profiter de trois belles séances de poney où ils ont appris à monter et à soigner leur animal favori. Les élèves de GS au CE2 ont, eux, bénéficié d'une belle journée passée dans les années 1930 à l'école de Bothoa. La morale, la dictée à la plume, les jeux de récréation ou encore la visite du musée leur permis de vivre une journée d'école, comme papi et mamie!

Les plus grands n'ont pas été en reste puisque les CE et les CM se sont rendus au Futuroscope pour deux journées de découvertes du grand parc du son et de l'image. Deux jours très appréciés des élèves qui ont pleinement profité de la Vienne Dynamique, d'Arthur l'aventure 4D, du Petit Prince ou encore du spectacle nocturne.

Le temps des grandes vacances est désormais arrivé. Des vacances méritées pour chacune de nos petites têtes blondes. Les CM2 s'en vont au collège, une page se tourne... Une autre s'ouvrira dès le lundi 4 septembre...

En attendant, les inscriptions sont toujours possibles en prenant contact au 02 96 70 02 58 ou par mail eco22.nd.goudelin@enseignement-catholique.bzh.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été, et de bonnes vacances!

M. Anthony PIROU



Vie périscolaire

DU NOUVEAU À LA CANTINE

Chrystophe et Sylvie étaient en attente d'un container de transport pour la livraison au restaurant scolaire de l'École Notre Dame. Ca y est ils l'ont reçu et sont contents, désormais, de pouvoir réaliser ponctuellement des menus thématiques et ainsi pouvoir livrer des plats faits maison dans de bonnes conditions.

- Premier repas sur le thème de l'Italie, une excellente pizza !!!
- Deuxième thème l'Amérique, hamburger et frites maison !!!



Bravo à tous les deux, pour leur initiative, leur envie et leur volonté de faire partager aux enfants une cuisine de qualité et la découverte de nouvelles saveurs au quotidien et BON APPETIT aux enfants de nos écoles.

LE TEMPS DU MIDI À L'ÉCOLE PUBLIQUE, TEMPS MÉRIDIEN

Suite à une rencontre avec les parents d'élèves, il a été convenu que ce temps soit réorganisé et ne soit pas qu'un temps de surveillance mais que des activités soient proposées aux enfants. Désormais des jeux sont proposés sur la cour par les animateurs afin que chacun puisse y trouver de l'intérêt.

LES TAP, TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

L'arrivée de la coordinatrice à temps complet a permis de mettre en place de nouvelles activités diversifiées qui étaient un souhait de renouvellement que nous n'avions pas pu mettre en œuvre.

- Activités ciblées sur la citoyenneté, l'écologie, l'ouverture aux autres....
- Ateliers cuisine, jardinage



Interventions de bénévoles (en présence animateurs) : groupe patrimoine, personnel technique de la Mairie (présentation métier), élus (rôle de l'élu dans la commune).

QUEL DEVENIR POUR LES TAP?

L'éventualité de la réforme des rythmes scolaires annoncée par le gouvernement, donc le retour possible à la semaine de 4 jours au «choix des collectivités» et soumis à l'approbation de l'autorité académique, est un sujet d'actualité qui nous interpellent tous, élus, familles, enseignants. A ce jour, il s'agit d'une information et en l'absence de décret, doit-on dans l'urgence, en deux mois ou à la rentrée, réorganiser la semaine des enfants dans la précipitation ? S' y préparer dans la concertation pour la rentrée 2018 n'est-il pas plus raisonnable? Comment mettre en application un décret dans l'urgence pour cette rentrée avec les conséquences qu'il impliquerait: accueil des enfants à l'ALSH le mercredi, réorganisation des services des personnels communaux, etc...? Les réflexions sont engagées et, bien entendu, il est évident qu'elles seront débattues quand nous pourrons nous appuyer sur du concret. Pour les inscriptions périscolaires à cette rentrée, l'inscription aux TAP sera donc maintenue en attente de clarification.

Je vous souhaite à tous de belles vacances ensoleillées !!!

Francette Le Garff-Truhaud, Adjointe aux affaires scolaires

AMICALE Laïque

L'Amicale Laïque a proposé cette année une nouvelle activité : une randonnée gourmande qui s'est déroulée le dimanche 21 mai dernier. Succès pour cette première édition, avec un peu plus de **300** participants (adultes et enfants). Les randonneurs ont pu parcourir 10 kilomètres sur les communes de Goudelin et Bringolo en découvrant et redécouvrant nos chemins et sentiers de campagne. Différentes haltes étaient proposées afin de se ravitailler, discuter, rigoler en famille et entre amis. Le château de Bringolo était mis à l'honneur avec une petite pause galette saucisse dans le parc. Pour clôturer cette randonnée, nous avons proposé différents jeux bretons sur le terrain des sports où, petits et grands, se sont mesurés à des activités d'adresse et de force... Le stand crêpes à l'arrivée a eu également un franc succès !!!

Nous sommes déjà dans les startingblocks pour la **deuxième édition** qui se déroulera l'année prochaine à la même période (date encore à déterminer).

Un grand merci à tous les bénévoles sans qui cette manifestation n'aurait pu se faire et se dérouler dans de bonnes conditions.



Le Comité des fêtes

Le propre du comité des fêtes de Goudelin est d'organiser des manifestations locales et de maintenir les traditions auxquelles les Goudelinais et Goudelinaises sont très attachés, et cela dans la convivialité sans aucun esprit partisan.

Lundi de Pâques 17 avril, 43° Motocross sur le site de Pont-purluet. Cette année de gros travaux de mise en sécurité du circuit nous ont été imposés pour être homologué. Le soleil étant au rendez-vous, nous avons pu accueillir de nombreux spectateurs, mais aussi de nombreux coureurs à notre grande satisfaction et celle du Moto Club Goudelin Le Merzer notre partenaire. Merci à tous les acteurs de cette belle journée.

Samedi soir 13 Mai, 68ème élection des reines. Cette année, les jeunes nés en 1999 étaient concernés. Il y a eu trois candidates dont, fait exceptionnel, deux jumelles, Clara et Noémie BECOUARN avec Anaëlle LE SCANVE. Un grand merci à toutes les trois qui contribuent à maintenir cette tradition.

Anaëlle LE SCANVE a été élue Reine, Clara et Noémie BECOUARN sont les demoiselles d'honneur. Félicitations à toutes les trois , ainsi qu'aux parents et aux anciennes reines Camille LE FAUCHEUR et Mélanie LE CORRE présentes, Kilian PRIGENT étant excusée.

Soirée très conviviale et sympathique malheureusement entachée d'un incident au moment du dépouillement. Celui-ci s'effectue depuis toujours avec deux membres du comité et les anciennes reines.

Les membres du comité, à l'unanimité, ne tolèrent pas que, qui que ce soit mette en doute l'intégrité des personnes déléguées et des miss de l'année précédente. Ces miss sont des jeunes filles et mettre en cause leur probité, leur sérieux, c'est tout simplement leur manquer de respect, les salir. Ceci est indigne quand cela vient d'adultes, parents eux-mêmes.

Prochain rendez-vous, le pardon de l'Isle, les 8, 9et 10 juillet. Dimanche 9 juillet Brocante dans le bourg. Exceptionnellement, ce jour, nous demandons aux riverains de bien vouloir enlever leurs voitures pour libérer les places de stationnement, et cela dès le samedi soir. Merci de votre compréhension.

Bonnes vacances et bon été à toutes et tous ainsi qu'aux vacanciers présents

Yvonnick KERRIEN, Président

LIAMM SENE-BREIZH

L'association LIAMM SENE-BREIZH (« lien Sénégal Bretagne » en breton) s'est nouvellement créée sur la commune.

Le but est de venir en aide aux personnes défavorisées de la population sénégalaise dans les domaines tels que l'éducation, la santé, l'environnement mais également de réaliser des échanges socio-culturels entre nos deux peuples.

Une première action pour lancer l'association se déroulera fin septembre à la salle des fêtes autour d'un repas breton-sénégalais tout en musique! Ce sera l'occasion de nous présenter à vous!

A très bientôt!

Liens de l'association :

- > liamm.senebreizh@gmail.com
- > https://fr-fr.facebook.com/Liamm-SeneBreizh/
- > liamm-senebreizh.asso-web.com
- > 06 75 93 54 59



De gauche à droite : Aurélie L'Anton (trésorière), Claire Thomas-Ndiaye (présidente), Modou Khabane Ndiaye (responsable communication); absent sur la photo : Michel Postic (secrétaire)



GOUDELIN FÊTE MÉDIÉVALE!

Le 29 juillet prochain, l'association GOUDELIN FETE MEDIEVALE renouvelle son « banquet spectacle », précédé de nombreuses animations en après midi, sur le site de la chapelle de l'ISLE.

A partir de 15h30: Animations gratuites pour le bonheur des petits et des grands. Des spectacles de qualité agrémenteront votre après-midi : concert de musique médiévale dans la chapelle, tournoi danses, chevalerie, jonglerie, démonstration de combats d'épées et bâtons, atelier maquillage, boutique médiévale, frappe de monnaie... Mais vous pourrez également être acteur en vous essayant au tir à l'arc, initiation au combat à l'épée, aux danses ou à la trainade à cheval, EQue de bons souvenirs en perspective!

A partir de 19h30 : Ouverture du « banquet spectacle »

Le temps d'une soirée, le château de PORSTREVENOU, de ses ruines séculaires, renaîtra. Dans son enceinte, toute la noblesse se réunira pour festoyer en l'honneur du jeune Sylvestre de la Feuillée. Ce jeune écuyer sera adoubé par le sieur Guillaume De COETMEN, seigneur de nos terres.

Tout en savourant, les plats médiévaux préparés par Dame Marinette et son équipe, vous assisterez à un spectacle où se succéderont, chevalerie, combats, danses, cracheurs de feu .Toute cette féérie créée par les bénévoles de l'association

Alors n'hésitez pas à réserver dès à présent vos places!



Les réservations au:

06 87 40 81 20 ou 02 96 65 37 19

PS: vous pouvez suivre les préparatifs de notre fête sur notre page Facebook goudelin fête médiévale





L'Ancien d'Algérie



19-MARS-1962.

En cette journée commémorative du 55° anniversaire du Cessez-le-feu, il a été fait une remise de décorations :

- **Xavier Morice** a reçu la médaille d'honneur de la F.n.a.c.a. pour ses 15 années de vice-présidence au sein du comité ;
- Bernard Illien, quant à lui, a reçu la Croix du combattant.

Dans l'après-midi, une délégation goudelinaise s'est rendue au mémorial départemental de Langouhèdre à Plénée-Jugon. Lors de notre dernière Assemblée générale, l'organigramme de notre bureau a légèrement changé. Après notre demande, madame Josiane Duhem a accepté de prendre la suite d'André dans la fonction de secrétaire adjoint. A la rentrée, le comité de Goudelin organisera la réunion annuelle du Goëlo. N'ayant pas eu de concurrence dans les environs, notre bal a connu un franc succès. Le travail n'a pas manqué; les bénévoles ont fait preuve d'efficacité, de vivacité et se sont sentis bien fatigués mais satisfaits. Pour clôturer cette journée un dîner réparateur a été très apprécié. Le choix de la sortie annuelle s'est porté sur la visite de la presqu'île de Rhuys dans le Morbihan. Découverte pour certains, redécouverte pour d'autres de cette bande de terre entre le golfe et l'Atlantique. Une autre facette de la Bretagne par ses paysages, sa flore et sa faune avec en prime un temps estival. Un excellent repas nous attendait sur la vedette, servi tout au long de la remontée en douceur de la Vilaine par d'accortes serveuses.

Le comité F.N.A.C.A. de Goudelin remercie la municipalité pour la subvention qui lui a été accordée.

Bonnes vacances à tous!

Quelques dates à retenir

Lundi 19 juin : concours de boules Jeudi 17 août : Journée - détente Lundi 9 octobre : concours de cartes C'est au mois de mars que notre ami et camarade Michel Le Floch nous quittait. Le comité renouvelle à sa famille toute notre sympathie.





Association de Goudelin

Centre Aéré 2016

Cette année l'association familles rurales de Goudelin va ouvrir son centre aéré du lundi 10 juillet au vendredi 4 août. Nous avons souhaité garder nos conditions d'inscriptions en proposant des tarifs à la journée.

Cette nouvelle modalité répond à une demande des familles et cela est concluant pour notre association.

L'équipe d'animation est composée notamment de Judith Gerber, Morgane Remond, animatrices BAFA et Olivier PERROT, stagiaire. Nous pouvons toujours compter sur notre cuisinier, Chrystophe Morice, mais aussi Sylvie Hulen pour assurer les repas. L'équipe encadrante propose aux enfants un programme varié et innovant: un grand jeu (chasse aux pokémons), des mini olympiades, un mini stage de danse, des ateliers manuels, jeux extérieurs avec aussi des sorties plages.

Cette année, 2 mini-camps seront organisés:

- pour les 6-8 ans à la ferme de Kerogel de Goudelin, le 12 et 13 juillet.
- pour les 9-12 ans en bord de mer le 26, 27 et 28 juillet.

Il reste encore quelques places de disponibles, vous pouvez nous contacter par mail : afr.goudelin@gmail.com ou par téléphone 06 50 68 12 47 (Sophie ROUDAUT), 06 63 65 23 11 (Stéphanie GOURIO).

Tous les membres de l'association Familles Rurales vous souhaitent de passer un très bon été 2017.

L'Association Familles Rurales (A.F.R.)

Vie associative



Les KANERIEN AN ENEZ

En raison des travaux à la salle des fêtes, c'est dans la salle polyvalente de LE MERZER, mise gracieusement à notre disposition, que s'est tenue, le 30 janvier, notre assemblée générale 2017.

Environ 80 personnes étaient présentes dont Madame Laurence CORSON, maire de la commune et Conseillère Départementale.

Aucun changement dans le conseil d'administration ni dans le bureau. Les quatre membres sortants ont été réélus à l'unanimité (Gilbert LARIVEN, Monique LE BAIL, Yves JEGOU, Alain LE BRIS). Cette assemblée s'est terminée par la galette des rois.

Les concerts et prestations: TREVENEUC le 14 mai, Participation de quelques chanteurs à la messe en Breton à Kermaria le 14 mai, Chapelle du Paradis à POMMERIT LE VICOMTE le 18 juin. Pardon de l'Isle les 8, 9, 10 et 11 juillet, Concert d'automne le dimanche 22 octobre, Hillion le 05 novembre.

À la chapelle ND de l'Isle, nous attendons :

- Le dimanche 21 mai, le duo « Pablo et Sidonie » pour un concert de chansons françaises
- Le mardi 08 août, à 19H00, un concert de Harpe celtique avec Nolwen ARZEL.
- Le dimanche 27 août à 15H30, le duo
 « Fragance of Love ».

Et encore, comme à chaque fois, je lance un appel, **URGENT** cette fois, pour que des Goudelinais, ou des voisins, viennent nous rejoindre pour étoffer les rangs du groupe de chanteurs. Le solfège n'est pas obligatoire, mais de la bonne volonté et de l'assiduité sont tout à fait suffisants.



Les Kanerien An Enez vous souhaitent de bonnes vacances.

Gilbert LARIVEN.

Contact

02 96 65 37 19 ou 02 96 70 21 58



Diwan Goëlo

Le comité de soutien Diwan Goëlo ("Kuzul skoazell Diwan Goueloù" en breton) existe depuis avril 2014. Il est composé d'une équipe de parents de Lantic, Tréguidel, Tressignaux, Goudelin et des communes environnantes. Ces familles portent le projet d'ouverture d'une école Diwan dans le secteur. L'association organise régulièrement des évènements (bourse aux jouets et puériculture, vente de sacs cabas E) dans la région afin de collecter des fonds pour soutenir financièrement le projet, promouvoir l'ouverture de l'école auprès des familles du territoire et permettre d'assurer son développement dans les prochaines années. Le comité est ouvert à toutes les personnes souhaitant soutenir le projet. Les écoles Diwan sont laïques, gratuites et ouvertes à tous (la majorité des enfants viennent de familles qui ne pratiquent pas le breton à la maison).

Pour l'ouverture de l'école, plusieurs éléments sont nécessaires :

- L'inscription de 14 enfants de 2 à 5 ans ; actuellement une dizaine d'enfants sont déjà réunis. Les parents d'enfants nés entre 2013 et 2016 qui sont intéressés par une école Diwan peuvent contacter l'association.
- Des locaux : pour ceux-ci, un travail est engagé avec la municipalité de Goudelin.

Le samedi 1er juillet à Goudelin, le comité de soutien organise un concours de palets à 14h et une soirée concert. Venez nombreux! Restauration sur place, réservation conseillée au 02 56 44 10 19.

RENSEIGNEMENTS:

diwan.goelo@gmail.com, diwan-goelo.blogspot.com; 06 89 16 63 86



Bien que ce soit par une belle journée de septembre que la première réunion se fit, c'est le 14 décembre 1977 que naissait officiellement le Club du 3° âge la Joye sans fin de GOUDELIN; extrait du Journal officiel du 28 décembre de la même année. Cette association a pour but de créer, animer, développer les rencontres et les liens d'amitié entre les personnes, de les aider à résoudre leurs difficultés, les informer et les soutenir dans la recherche de solutions sur le plan administratif et social et de participer activement à la vie communale.

Aujourd'hui encore nous pouvons affirmer que le Club est un club citoyen et qu'il porte, envers et contre tout, l'image de son dynamisme et du respect de ses engagements audelà même de la commune.

Sans oublier tous les bénévoles et les membres des différents conseils d'administration qui ont permis au Club de vivre jusqu'à présent je voudrais simplement avoir une pensée amicale pour les Président [e]s:

 Jean COLIN
 1977 / 1980

 Eugène ETIEMBLE
 1981 / 1987

 Simone ETIEMBLE
 1987 / 1997

 Anna LE PAGE
 1997 / 2007

 Jeannine LE FLOCH
 2007 / 2009

 Huguette URO
 2009 / 2013

 Yves MORICE
 2009 / 2015

Je remercie également notre doyenne Jeanne BOULBIN et le doyen Joseph LE PAGE pour leur assiduité, ils sont pour nous des exemples de la jeunesse d'esprit et ne sont pas « les vieux » que certains imaginent et c'est pourquoi j'invite tous ceux qui se reconnaissent en nos valeurs à nous rejoindre.Lao Steu a dit « la jeunesse ne s'évalue pas en fonction de nos artères mais à la capacité d'avoir du cœur » Au moment où nous rédigeons cet article, nous nous apprêtons à fêter la réunification, même si, dans l'esprit, le Club n'était pas scindé en deux, dans la réalité, les déplacements à BRINGOLO pesaient lourd pour certains, d'autres ont même décidé d'attendre la réouverture de la salle des fêtes pour revenir. Je voudrais remercier Monsieur le Maire de BRINGOLO ainsi que les employés municipaux pour leur support cordial, Didier MORIN, notre Maire, pour nous avoir autorisés à revenir deux semaines avant la date effective. Nous profiterons pleinement de nos dernières acquisitions pour fêter dignement l'évènement.

B. TACQUET

Coordonnées

La joye sans fin Mairie - 22290 GOUDELIN Adresse de gestion : La joye sans fin Chez M. TACQUET Bernard 8 Rue de la Mairie 22290 GOUDELIN Courriel : lajoyesansfin@free.fr

En général

Pour toute information :
Mail : lajoyesansfin@free.fr,
Tél. : 02 96 72 87 54 / 06 75 48 20 80



L'assemblée générale du Club s'est déroulée le 03 Janvier, l'exercice écoulé laisse apparaître un surplus de dépenses d'environ 450 €les adhérents ont renouvelé leur confiance et après inscriptions le Club compte encore un peu plus de 100 membres.

Le conseil d'administration a été partiellement renouvelé ; ont été élus ou réélus ARNOUX Alain, ARTHUR Daniel, BARRUET Guy, CRESSIOT Hervé, BARS Danièle, GUERVILLY Madeleine, LOUEDEC Maurice, un poste est resté vacant.

L'AG a également entériné la nomination d'un vérificateur aux comptes en la personne de Liliane MORICE, après la démission de Paul LE FORESTIER.

Le 07 janvier 2017 le Conseil d'administration s'est réuni et après délibération et vote le bureau se compose comme suit :

Président : Bernard TACQUET - Secrétaire : Guy BARRUET - Trésorier : Patrick MOURIER

Secrétaire adjoint : BARS Danièle — Trésorier adjoint : GUERVILLY Madeleine

Responsables aux achats : CRESSIOT Hervé / RICHARD Roland Patrick MOURIER assure également la charge de facilitateur entre les membres du Club et les voyagistes

MARCHÉ DE NOËL

Le Club a participé au marché de Noël, une tombola « fil rouge » a été organisée permettant à cinq Goudelinais de gagner un panier bien garni.

VOYAGE

Certains ont sorti les valises pour parcourir les routes de l'histoire, outre la région champenoise, nos amis sont allés dans la région de VERDUN. Ce voyage, imaginé par Patrick MOURIER et relayé par un voyagiste a été apprécié par tous. Merci Patrick.

EXCURSIONS

Plusieurs sorties ont été organisées durant la période écoulée, à CARHAIX où nos membres, après un bon repas ont apprécié un beau spectacle slave ; certains sont allés voir le concert d'Alain MORISOD et les Sweet People à MORLAIX, d'autres et parfois les mêmes sont allés à PLEDRAN profiter d'un repas dansant après avoir visité la vallée du Légué.

Deux escapades sont en prévision pour l'automne et l'hiver, une visite à ST NAZAIRE et le spectacle de la famille « Guerzaille » d'autres, encore, sont à l'étude.

ACTIVITÉS NOUVELLES

En toute fin d'année 2016, le Club s'est porté acquéreur d'une sono en vue d'animer occasionnellement certaines manifestations.

Notre animatrice, Marie-Blanche a déjà exercé ses talents au profit de personnes en centres spécialisés tels que MONCONTOUR, ROSTRENEN et MORLAIX.

Le Club est une mesure de proposer l'animation de repas et thés dansants, voire des après-midis récréatives pour des EHPAD et Maisons de retraite et autres Associations ; - avis aux amateurs.

Autre innovation, le Club maintiendra son activité tout au long de l'été, répondant ainsi au souhait de certains de pouvoir se rencontrer autour du traditionnel goûter.

Deux concours de cartes ont également été ajoutés au calendrier de cette année dont voici quelques dates à retenir

FESTIVITÉS

Le 04 Juillet à 12H30, se déroulera la « journée des boulistes » les boulistes du Club organisent une journée festive avec grillades le midi et partie de boules après midi. Cette manifestation est

ouverte aux autres membres du Club et invités moyennant participation de 10€our les membres et 12,50€our les invités.

Le 14 Septembre à 12h30, le club réunira ses bénévoles à l'occasion de la « journée des bénévoles » le but étant de remercier nos amis pour l'aide apportée tout au long de l'année et de trouver solution aux différents problèmes soulevés au fil du temps.

Le 07 Octobre à 12H30, le Club fêtera ses quarante ans, ambiance, bonne humeur sont au programme. Le CA, aidé de bénévoles, peaufine surprises et autres « goodies ».

Le 04 Novembre, à partir de 12 heures, le Club organise un repas à thème, cette année « les chti's à GOUDELIN », le menu et l'animation tourneront autour des traditions du Nord.



Club « Loisirs et bricolage »



Les membres du club se retrouvent tous les lundis après-midi. Au programme : peinture sur tous supports, cartonnage, carterie, bijou...

Une exposition est prévue lors du Pardon de l'Isle le dimanche 9 Juillet. La reprise se fera le Lundi 11 Septembre.

A vos tablettes, voici la copie du calendrier prévisionnel 2° semestre 2017 déposé en Mairie

Mois	Réunion		Boules	Concours		Festivités		
	Goûter	Service équipe n°		Cartes	Boules	Date	Désignation	
Juin	6/20	4/1	13 / 27	26	12			
Juil.	11 / 25	3/4	18		24	4	Journée des boulistes	
Août	1/22	1/2	8*/29		21	8		
Sept.	5/19	3/4	12 / 26		18	14	Journée des bénévoles	
Oct.	3/17/ 31	1/2 /3	10 / 24	16		7	Repas 40° anniversaire	
Nov.	14 / 28	4/1	7 / 21	27			Repas à thèmes	
Déc.	12*	2	5/19	4 TELETHON		12	Goûter de Noël	



Le coin des sportifs

Bonjour à toutes et à tous,

Une fin de saison sportive s'achève. J'espère que vous avez tous excellé dans vos domaines.

Pratiquant assidûment marche sportive et VTT, j'ai pu constater lors de différents évènements sportifs la rareté des communes de notre taille possédant autant d'attraits : salle omnisports, terrain de foot, de bicross, city stade, boulodrome, circuits de randonnées, station VTT. C'est un confort, un luxe aux yeux de certains que nous devons tous respecter afin que cela perdure.

Sportivement.



Yann QUERRE, Délégué Jeunesse et Sports

L'inauguration officielle du nouveau terrain de bicross a eu lieu le samedi 29 avril 2017 à la suite des démonstrations de nos pilotes de tout âge ravis de leurs nouvelles installations.



Twirling Club de l'Isle

Cette nouvelle année sportive a été bien chargée pour nos twirleuses et leurs parents. L'année à commencé par la venue d'une coach diplômée de Cézac pour monter certaines danses qui ont été présentées au « Millénaire » le week-end du 26-27 novembre 2016 à Bourg de Péage (26) pour 3 de nos sportives.Beaucoup de novices en compétition cette année donc nous avons organisé une fausse compétition avec un public et des juges le 17 décembre (merci à Francette Le Garff-Truhaud et Yann Querré pour leur première participation en tant que juges!). Cette première expérience leur a permis d'être au taquet pour leur tout premier saut vers les podiums!

Les compétitions se sont donc enchainées à partir du mois de janvier pour les plus expérimentées avec l'Open de Savigny (77) le 15 janvier et l'Open de Granit Rose à Lannion le 22 janvier. Des coupes et des médailles ont fait le trajet retour avec nous dans la voiture. La joie était au rendez-vous! Petite pause entre 2 compétitions pour dévoiler aux parents, grands-parents et amis, le travail effectué pendant ce premier semestre lors du mini gala du 4 février. Des stages de niveaux ont été passés et toutes ont réussi leur examen. Un pôle régional était prévu

pour les plus hauts niveaux dont 2 de nos filles ont participé pendant 2 weekend à Brest.

On enchaine ensuite avec l'Open de St Laurent du Médoc (33) le 12 février, Le Bâton d'Or à Montargis (45) le week-end du 25-26 février et pour finir en beauté, le sélectif de Bretagne à Lannion le 5 mars où 10 de nos filles sont championnes de Bretagne en pompon minimes et en petite twirling minime. Vice-championne de Bretagne en grande danse twirl minime. Une place de championne de Bretagne pour Pauline en solo 1 bâton. Gwennola est également sélectionnée en solo 1 bâton, Ludivine en solo 2 bâtons et une très belle première prestation pour Wicktoria qui a participé à la finale en solo 1 bâton. BRAVO les filles !!! Nous sommes donc sélectionnées pour le Grand National (championnat de France NBTA) qui se déroule à Sélestat en Alsace les 3-4-5 juin. Au même moment quelques novices feront une démonstration de twiriling pour les 50 ans du foot à Goudelin. On compte sur vous!!

Nous sommes très fières de nos twirleuses sélectionnées : Ludivine Nicolas, Camille Corrio, Emma Boulaire, Ambre Modet, Wicktoria Molodecki, Pauline Guervilly, Clara Chaudron, Gwennola Cresseveur, Chloé Imokrane et Camille Ollivier et toutes souhaitent vous remercier pour tous les dons via les tirelires dans les commerces, votre participation à notre premier vide grenier du dimanche 8 mai et notre premier loto du dimanche 21 mai. Cette année est pleine de « PREMIERES» et quelle fierté. Nous espérons faire parler de Goudelin lors de notre séjour en Alsace et revenir avec des étoiles pleins les yeux. Vous pourrez venir découvrir ou revoir le travail de toutes nos twirleuses qui méritent qu'on les encourage pour leur enthousiasme fourni durant toute l'année, lors du gala de fin d'année qui se déroulera le samedi 1er juillet à la salle des sports de Goudelin. On compte sur vous et encore merci à tous, merci à tous les parents et amis, les membres du bureau et nos 3 monos (tous bénévoles) pour leur investissement, pour la conception des tenues et pour leur participation aux manifestations et merci à tous nos sponsors qui ont accepté de faire partie de notre équipe cette année! A l'année prochaine pleine de nouveaux rêves!

Les monos et membres du bureau



Lorsque vous lirez ces lignes, nous serons sans doute revenus à la salle des fêtes de Goudelin pour les derniers cours de gymnastique de l'année.

Que dire de cette année passée à la salle des fêtes de Bringolo ? D'abord merci aux 2 municipalités qui nous ont permis de continuer à exister. Bien sûr la salle est plus petite que celle de Goudelin! Mais finalement, elle s'est avérée suffisamment grande pour les cours de gymnastique. Et même si l'installation du matériel pour les enfants, chaque mercredi après-midi, a demandé une certaine organisation et beaucoup de manutention, nous avons fini l'année sans dommages. Je tiens à remercier les bénévoles pour l'installation du matériel, tout au long de l'année et par tous les temps, ainsi que les parents pour leur aide au rangement.

Elle est aussi à une lieue du clocher de Goudelin. C'est loin évidemment. Mais c'est tellement pratique pour nos adhérents de Bringolo!

Enfin, c'est très bien d'être revenu « chez nous », dans une salle des fêtes toute pimpante. L'année prochaine, nous y reprendrons nos marques, toujours plus nombreux, je l'espère.

Les sections de sport de plein air n'ont pasété impactées parces changements. Les coureurs se retrouvent les mardis



et mercredis soir, à 18 h l'hiver, 18h30 l'été pour courir dans les chemins goudelinais et alentours. Le mardi, c'est juste pour le plaisir de courir ensemble. Celles et ceux qui courent le mercredi le font plus dans le but de s'entrainer pour des courses et relever des défis personnels. Mais tous se retrouvent le dimanche matin à 9h30 pour une grande sortie « nature » de 2 heures. L'objectif de la section reste la pratique de la course à pied de loisir et à tous les niveaux.

Les marcheurs ont des horaires différents, 9 h les samedis et dimanches, pour une sortie de 2 heures environ. L'objectif est le même que celui des coureurs : une activité sportive de loisir.

Au nom de toute l'équipe de bénévoles de l'association Loisirs-Détente, je vous souhaite un agréable été.

> Christian Harsigny, Président de Loisirs-Détente



N'hésitez pas à consulter le site www.ldg22.fr, vous y trouverez des informations et des contacts.

TENNIS DE TABLE

GOUDELIN-PLOUHA TT 1^{er} club des Côtes d'Armor par le nombre.

Avec 124 licenciés dont 60% ont moins de 18 ans, Goudelin-Plouha est le 1er club costarmoricain par le nombre de ses adhérents.

De la jeunesse donc, qui est le garant d'un avenir serein.

Qui plus est! Le nombre des féminines est en constante augmentation, surtout chez les plus jeunes. Ainsi, 30% des pratiquants sont des pratiquantes.

Et fort logiquement, ce sont ces dernières qui se sont distinguées.

Les benjamines « Anaïs TROCHERIE, Lison TURBAN et Manon DENES-VERBANCK » sont championnes de Bretagne aux inter-club régionaux. Lisa CONAS, vice-championne des Côtes d'Armor en cadette, a évolué en régional (dans les 4 premières).

Elle n'est pas la seule à ce niveau, Camille DONZEL, Justine TROCHERIE, Anaïs TROCHERIE et STACY DERRIEN ont évolué également à l'échelon Bretagne.

Lucie, la fille de notre présidente a également goûté le niveau régional.

Chez les gars, le palier a été plus difficile à franchir, seul le jeune minime Martin HENRY-HOUDAYER s'y est hissé. Cependant, nul doute que le travail accompli par Chantal, l'entraîneur, va porter ses fruits autour de la ribambelle de jeunes pousses de moins de 9 ans.

Les seniors par équipes, championnat des Côtes d'Armor « nos équipes seniors ont réalisé une belle saison, à l'image de l'équipe A en pré-régionale qui va retrouver la régionale en septembre, niveau qu'elle a quitté il y a 2 ans » soulignait Yvon LE SCANVE, vice-président du club le dimanche 21 mai lors d'une dernière compétition à Goudelin.

« Seule ombre au tableau notre équipe B redescend de D1 en D2 ».

Bilan globalement positif pour les autres formations du championnat, en départemental 3, l'équipe du Pléguinais Richard LE MINEUR accède à la D2. Très bon parcours également de la formation de Lisa CONAS. Une seule défaite mais néanmoins 2ème du groupe, qui ne suffit pas à accéder à la D2. La 3e équipe de D3 se maintient sans difficulté.

En D4, bon parcours pour Lucie (la fille de notre présidente Sabine) et les siens qui, avec ses jeunes, terminent sur le podium.

Lors de la première semaine des vacances de Pâques, quelques jeunes se sont rendus à Plomeur (29) pour participer à un stage.

Bilan honorable pour Evan LE GLATIN dans la seconde D4.

Fin août, reprise de l'entraînement.

Bonnes vacances et..... rendez-vous aux grillades du pardon de l'Isle organisées par les pongistes.

Mr PING

Le Tennis club

Le Tennis club de Lanvollon-Goudelin vous permet de pratiquer du tennis loisir et vous propose un enseignement de grande qualité grâce à ses 2 professeurs diplômés d'état, Caroline Colomb et Frédéric Beuzeboc, pour les enfants, jeunes et adultes débutants ou confirmés (possibilité de baby tennis selon les effectifs).

En cette fin d'année, le club a proposé à ses adhérents d'acquérir un T-shirt à ses couleurs et est fier du maintien de son équipe «femmes» et de la montée de son équipe 1 «hommes».

Et, après les succès de 3 tournois Galaxy rouge pour les plus jeunes tout au long de la saison, le tournoi annuel du club clôturera en beauté cette période 2016/2017, du 20 au 29 juillet, à Lanvollon (inscriptions via tclg@laposte.net ou auprès du juge-arbitre, Guillaume Kerguntuil, 06 63 77 34 31.)



VOLLEY CLUB DU LEFF

La saison 2016/2017

Cette année, deux équipes ont évolué en FSGT (volley loisirs). L'une joue en D1, l'autre en D3. L'équipe première emmenée par Jeff Turban a fait une saison parfaite car malgré une défaite, ils finissent premiers de leur championnat et disputeront la finale départementale le vendredi 16 juin contre Matignon.

L'équipe 2 qui avait un effectif insuffisant, a souvent fait appel à ses coéquipiers de l'équipe 1 pour pouvoir assurer les matchs. Malgré tout, ils sont actuellement 5ème de leur groupe et ils ont encore quelques rencontres à jouer.

En FFVB, une trentaine de jeunes (entre 6 et 16 ans) ont investi les entraînements avec Gérard et Emilie, le mercredi et le vendredi. Plusieurs équipes ont pu découvrir la compétition soit en 2x2 pour les plus jeunes et en 4x4 ou 6x6 pour les plus âgés. Une mention spéciale

pour l'équipe de Mathilde Corrio, Lilou Le Flem et Maëline Pincemin qui terminent 2ème de leur championnat. Les M15/17 mixte (Nathan Fégar, Manon Marca, Typhaine Bastard, Célina Le Roy et Maëline Jousse) ont également fait une excellente saison sans perdre un match! Bravo à tous ces jeunes pour leur assiduité et motivation qui font plaisir à leurs entraîneurs.

Quant à l'équipe féminine séniors, elles ont eu la chance de pouvoir évoluer dans le championnat de prénationale, une première pour le club. Malheureusement, l'effectif ne s'est pas étoffé au cours de l'année et les entraînements avec le collectif entier ont été trop rares. Les résultats sont assez décevants car elles ont gagné seulement 6 rencontres et finissent 10° sur 12. Ce classement est donc

synonyme de descente en régionale. La marche était trop haute cette année.

Le Volley Club du Leff aura besoin de renfort pour toutes ses équipes dès la rentrée, tous les renseignements et photos sont sur le site du club : vcleff. clubeo.com

Le club a participé à Cap Sport cette année avec un stage de 2 jours à Goudelin.

Un tournoi parent/enfant et une tombola ont clôturé la saison le samedi 13 mai. Nous serons présents, comme chaque année, dans le bourg pour la brocante du Pardon de l'Isle et notre vente de crêpes!

L'Assemblée générale du club se tiendra le mardi 20 juin au club house.



